

PROFIL DE POSTE

AGENT DE MAÎTRISE EXPLOITATION / RELATIONS USAGERS ASSAINISSEMENT

Vous avez envie d'une nouvelle expérience professionnelle et être acteur de la gestion des compétences assainissement et eaux pluviales, venez rejoindre La Roche-sur-Yon Agglomération, collectivité de 100 000 habitants au Cœur de la Vendée !

Au sein d'une équipe dynamique et renforcée pour répondre aux enjeux de ses politiques publiques, vous participerez, au travers de vos missions d'exploitation et de relation usagers, à la mise œuvre du programme d'actions du schéma directeur d'assainissement (120 M€ sur 20 ans), tant en investissement qu'en exploitation, et à la construction du futur schéma directeur eaux pluviales, compétence communautaire depuis 2018.

Dans ce contexte, La Roche-sur-Yon Agglomération recrute de nouveaux talents pour mettre en œuvre sa stratégie en matière d'assainissement et de gestion des eaux pluviales.

Cadre d'emplois

Catégorie C – Filière technique
Cadre d'emplois des agents de maîtrise

Service d'affectation

Service Eau Assainissement Déchets – Activité exploitation / relations usagers eau et assainissement (service mutualisé Ville/Agglomération)

Position hiérarchique

Placé sous l'autorité du Responsable d'activité Exploitation / Relation usagers

Relations fonctionnelles

En interne :

- l'ensemble des services de la Ville de La Roche-sur-Yon et de l'agglomération
- travail en binôme avec le second agent de maîtrise de l'activité (continuité de service...)

En externe :

- les usagers
- les délégataires et prestataires de service
- les bureaux d'études, architectes, maîtres d'œuvre et entrepreneurs
- les agents des communes de l'agglomération

Principales missions

Urbanisme

- Instruction autorisations d'urbanisme (déclarations préalables, certificats d'urbanisme et des permis de construire) : volet assainissement collectif ou non-collectif et volet pluvial
- Suivi des demandes de branchements eaux usées et eaux pluviales
- Renseignements techniques auprès des usagers

Exploitation assainissement collectif et eaux pluviales

- Accueil et conseil auprès des usagers (téléphonique, physique ou plateforme de gestion des demandes) pour des problématiques d'exploitation eaux usées et eaux pluviales (débordements, inondations, infiltrations, obstructions, démarche de mise en conformité de branchements, dératisations, conseils, renseignements ...)
- Lien entre les usagers, les communes et les prestataires ou délégataires en charge de l'exploitation des thématiques eaux usées et eaux pluviales et suivi des retours d'interventions
- Déplacement sur le terrain le cas échéant
- Gestion des sinistres et des pollutions : 1ère intervention sur le terrain pour analyse de la situation et relai auprès des prestataires et de la hiérarchie

Assainissement non collectif

- Assurer les contrôles des installations neuves (contrôle de conception et contrôle de bonne exécution), la rédaction des rapports et la mise à jour du logiciel
- Suivi administratif des contrôles (édition rapports, courriers, facturation...)
- Conseils et informations techniques aux particuliers et aux entrepreneurs (accueil physique et téléphonique).
- Suivi technique des contrôles externalisés (contrôles de bon fonctionnement et contrôles vente)

Suivi de l'activité

- Renseignement des tableaux de bord du suivi d'activité (gestion des autorisations d'urbanisme, accueil physique et téléphonique, suivi des interventions, et demandes de branchements...)

Profil recherché

- Niveau Bac minimum dans le domaine de l'environnement ou équivalent
- Maîtrise de la réalisation d'un contrôle de conformité pour les installations en assainissement non collectif
- Expérience dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'urbanisme
- Connaissances techniques et règlementaires dans le domaine de l'assainissement (eaux usées, eaux pluviales et ANC)
- Maîtrise des outils informatiques indispensables : bureautique, base de données et SIG

- Qualités relationnelles et pédagogie
- Autonomie, rigueur et réactivité
- Disponibilité
- Capacités rédactionnelles

Spécificités du poste

- Poste en bureau et déplacements sur le terrain sur l'ensemble du territoire de l'agglomération
- Permis B obligatoire

Horaires

- Poste à temps complet (35 heures hebdomadaires)
- Aménagement du temps de travail tel que défini par le protocole de La Roche-sur-Yon Agglomération
- Horaires variables et modulables en fonction des besoins du service

Avantages liés au poste

- IFSE
- Prime annuelle
- Participation employeur au contrat de mutuelle labellisé et prise en charge prévoyance à 100 %
- Titres restaurant
- Adhésions CNAS / COSEL